

Bulletin trimestriel des statistiques du commerce extérieur



DEUXIEME TRIMESTRE 2020



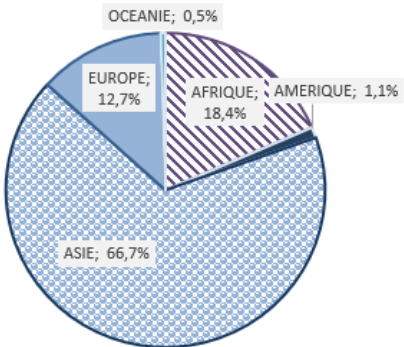
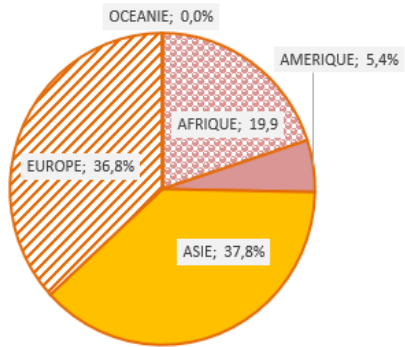
AVERTISSEMENT

L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) a le plaisir de mettre à la disposition du public, les statistiques trimestrielles des échanges extérieurs du Bénin avec ses partenaires commerciaux. Les transactions de biens sont évaluées à partir des informations collectées des déclarations en douane lors des échanges avec les pays tiers.

Les exportations sont exprimées en valeur FAB (Franco A Bord) et les importations en valeur CAF (Coût Assurance Fret).

Les données de base traitées et présentées en tableaux sont extraites avec le logiciel EUROTRACE suivant la quatrième révision de la Classification Type pour le Commerce International (CTCI4). Ces données proviennent du système informatisé des services douaniers hors énergie électrique. Dans la présente édition, les statistiques publiées concernent vingt-un (21) unités douanières sur trente (30) informatisées comme le trimestre passé, soit un taux de couverture de 70,0%. Ainsi, ces statistiques ne couvrent pas la totalité des unités douanières (informatisées ou non) existantes sur le territoire du Bénin.

Les statistiques publiées sont sujettes à révision périodique.

Ventes à l'extérieur 		Achats à l'extérieur 	
(Millions FCFA)		(Millions FCFA)	
Valeur totale	111 747,9	Valeur totale	280 767,8
Coton non cardé ni peigné	40 479,1	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	48 522,5
Fruits à coque comestibles	25 605,5	Riz semi-blanchi	30 291,9
Tourteaux et autres résidus solides	7 805,7	Huile de palme et ses fractions	13 333,2
			

1. EVOLUTION GLOBALE DES ECHANGES

Les exportations de marchandises du Bénin ont connu une baisse de 30,7 % au cours du deuxième trimestre 2020, évaluées à 111,7 milliards de FCFA (505 813,1 tonnes), contre 161,2 milliards de FCFA un trimestre plus tôt.

Comparativement au deuxième trimestre 2019, on note aussi une baisse de 39,6% de la valeur totale des exportations. Les ventes de biens locaux à l'extérieur s'élevaient, en effet, à 185,2 milliards de FCFA (441 489,5 tonnes) au deuxième trimestre 2019. Les produits ayant contribué principalement à cette baisse sont : le « coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné » (37,3 points de pourcentage), et les « fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués » (3,3 points de pourcentage). La baisse de la valeur des exportations du coton pourrait s'expliquer par la chute observée au niveau du trafic de marchandise en direction des principaux clients dudit produit, qui ont été touché par la crise de la COVID-19.

Les importations de marchandises ont aussi regressé. Au deuxième trimestre 2020, elles sont évaluées à 280,8 milliards de FCFA (1 046,8 tonnes) contre 332,1 milliards de FCFA un trimestre plus tôt.

En glissement annuel, les acquisitions de biens ont baissé de 33,0%. La valeur des achats à l'extérieur était, en effet, de 419,0 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2019. Ce repli est expliqué par le recul des importations du « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) » (-12,9 points de pourcentage), des « engrais, n.d.a. » (-5,2 points de pourcentage), des « engrais minéraux ou chimiques azotés » (-3,1 points de pourcentage), des « viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4 » (-2,6 points de pourcentage), de l' « huile de palme et ses fractions » (-1,6 point de pourcentage), et des « autres sucres de canne ou de betterave, et saccharose chimiquement pur, à l'état solide » (-1,1 points de pourcentage),

Principaux produits échangés

La valeur totale des dix (10) principaux produits exportés au cours du deuxième trimestre 2020 s'élève à 97,6 milliards de FCFA (446 986,7 tonnes), soit 87,4% de la valeur des exportations trimestrielles.

Le « coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné » est largement en tête des ventes à l'extérieur du trimestre affichant une valeur de 40,5 milliards de FCFA (44 040,1 tonnes). Il est suivi des « fruits à coque comestibles (à l'exclusion des

fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués», vendus pour un montant total de 25,6 milliards de FCFA (67 395,9 tonnes) et des « tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales», pour une valeur globale de 7,8 milliards de FCFA (136 037,5 tonnes).

Top 10 des produits exportés

Rang	Code CTCI	Produits	Valeur (millions FCFA)	Part (%)	Contribution ¹ (%)	Poids net (tonnes)
1	2631	Coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné	40 479,1	36,2	-37,3	44 040,1
2	0577	Fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués	25 605,5	22,9	-3,3	67 395,9
3	0813	Tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales	7 805,7	7,0	3,4	136 037,5
4	2237	Graines et fruits oléagineux, n.d.a.	6 917,1	6,2	2,8	20 880,6
5	3346	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base	5 426,2	4,9	1,9	18 342,0
6	2223	Graines de coton	3 264,7	2,9	-0,1	90 787,7
7	9710	Or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)	2 750,0	2,5	0,2	2,9
8	6612	Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés	2 376,0	2,1	-0,8	67 265,0
9	2634	Coton, cardé ou peigné	1 587,2	1,4	0,1	1 741,4
10	6522	Tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)	1 413,9	1,3	0,0	493,6
Total			97 625,5	87,4	-33,2	446 986,7

Source : INSAE, août 2020

Quant à la valeur des dix (10) principaux produits à l'achat pour ce même trimestre, elle s'établit à 152,6 milliards de FCFA (67 4037,4 tonnes), soit 54,3 % de la valeur totale des importations.

A la première place, on retrouve les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 17,3 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base » pour une valeur de 48,5 milliards de FCFA (204 362,7 tonnes). Ensuite, le « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) », acheté pour un

¹ La contribution est égale à la différence entre les valeurs du produit considéré au cours du trimestre sous revu et du même trimestre de l'année n-1 divisée par la valeur totale du trimestre considéré de l'année n-1 selon le flux

montant de 30,3 milliards de FCFA (121 682,4 tonnes), se positionne en deuxième place, et enfin, viennent en troisième position l'« **huile de palme et ses fractions** » pour une valeur totale de 13,3 milliards de FCFA (28 087,7 tonnes).

Top 10 des produits importés

Rang	Code CTCI	Produits	Valeur (millions de FCFA)	Parts (%)	Contribution (%)	Poids net (tonnes)
1	3346	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base	48 522,5	17,3	0,9	204 362,7
2	0423	Riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)	30 291,9	10,8	-12,9	121 682,4
3	4222	Huile de palme et ses fractions	13 333,2	4,7	-1,6	28 087,7
4	0342	Poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)	11 921,2	4,2	-0,8	20 842,7
5	5429	Médicaments, n.d.a.	9 999,1	3,6	-0,3	869,1
6	0123	Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4	9 712,2	3,5	-2,6	19 261,0
7	7812	Véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.	8 491,7	3,0	-0,1	6 766,8
8	6612	Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés	7 504,0	2,7	0,9	241 868,9
9	6761	Fil machine en fer ou en acier	7 068,2	2,5	0,4	26 390,1
10	7851	Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars ; side-cars	5 729,4	2,0	-0,5	3 905,9
Total			152 573,5	54,3	-16,6	674 037,4

Source : INSAE, août 2020

2. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'EXPORTATION

Le Bangladesh est le premier pays client du Bénin au cours du deuxième trimestre 2020 avec 25,3% de la valeur globale des produits vendus à l'extérieur.

Les principaux produits exportés vers ce pays sont : le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour une valeur totale de 27,1 milliards de FCFA (correspondant à un volume de 29 640,4 tonnes), le « **coton, cardé ou peigné** » pour une valeur de 0,9 milliard (1 000,0 tonnes) et les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales** » pour une valeur de 0,2 milliard de FCFA (2 152,0 tonnes).

L'Inde se positionne en deuxième place avec 22,2% de la valeur des ventes. Les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs,**

même sans leur coque ou décortiqués », les « tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales », et les « bois autres que de conifères (y compris les lames et frises pour parquets non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou plusieurs rives ou faces », sont les principaux produits exportés vers ce pays au titre de ce trimestre, pour des valeurs respectives de 18,6 milliards de FCFA, 4,9 milliards de FCFA et 0,4 milliard de FCFA correspondant respectivement à 49 604,9 tonnes, 90 775,9 tonnes, 1 876,9 tonnes.

La Chine, classée douzième au premier trimestre 2020, occupe la troisième place au cours du trimestre sous revu avec 8,9% de la valeur globale des produits vendus à l'extérieur. Les principaux produits exportés vers ce pays sont : le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour une valeur de 6,9 milliards de FCFA (7 667,5 tonnes), les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » pour une valeur de 1,0 milliard de FCFA (2 980,6 tonnes), les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, non plaqués ni revêtus, simplement laminés à froid** » pour une valeur de 0,4 milliard de FCFA (1 045,6 tonnes), et le « **coton, cardé ou peigné** » pour une valeur de 0,2 milliard de FCFA (246,5 tonnes).

Le **Vietnam**, qui n'était pas parmi les dix principaux partenaires au trimestre précédent, ressort à la quatrième position au deuxième trimestre 2020 avec 7,3% de la valeur globale des produits vendus à l'extérieur. Les principaux produits exportés vers ce pays sont : les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » pour une valeur totale de 4,3 milliards de FCFA, le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour une valeur totale de 1,9 milliard de FCFA (correspondant à un volume de 1 952,7 tonnes) et les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales** » pour une valeur de 1,2 milliard de FCFA (22 330,5 tonnes).

Le **Danemark**, quatrième pays client au premier trimestre 2020 perd une place dans le classement des principaux clients du Bénin et occupe le cinquième rang au deuxième trimestre 2020. Ce pays totalise 6,1% des exportations de marchandises. Les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » d'une valeur de 6,8 milliards de FCFA (20 837,3 tonnes) constituent les principaux produits expédiés vers ce partenaire commercial.

La **Burkina Faso**, pays client du Bénin n'ayant pas figuré parmi les dix principaux partenaires au premier trimestre 2020, occupe la sixième place au deuxième trimestre 2020, totalisant 5,9% de la valeur totale des exportations de marchandises. Les principaux produits vendus à ce pays sont : les « **graines de coton** » pour une valeur de 2,6 milliards de FCFA, les « **ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés** » pour une valeur de 2,3 milliards de FCFA et les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales** » pour une valeur de 0,3 milliard de FCFA (3 577,8 tonnes) puis des « **tracteurs routiers de semi-remorques** » pour une valeur de 0,1 milliard de FCFA.

La **Côte d'Ivoire** englobe 2,9% de la valeur totale des exportations de marchandises. Les principaux produits vendus sont : les « **tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)** » pour une valeur de 1,4 milliard (471,9 tonnes), les « **tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple)** » pour une valeur de 0,3 milliard (168,1 tonnes).

Le **Tchad** achète 1,9% de la valeur totale des marchandises. Les principaux biens vendus sont : le « **fil machine en fer ou en acier** » pour une valeur de 0,9 milliard (2 706,8 tonnes) et les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ; y compris celles ayant subi une torsion après laminage** » pour une valeur de 0,5 milliard (1 783,8 tonnes).

Enfin, le **Nigéria** rassemble 1,9% de la valeur totale des exportations de marchandises. Les principaux biens vendus sont : l'« **huile de coton et ses fractions** » pour une valeur de 1,4 milliard (2 380,9 tonnes), les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » pour une valeur de 0,5 milliard (1 045, 3 tonnes) et l'« **huile de palme et ses fractions** » pour une valeur de 0,1 milliard (200,0 tonnes).

Principaux partenaires à l'exportation dans l'espace CEDEAO

Les exportations du Bénin vers ces pays clients de la CEDEAO ont connu une hausse de 17,6%, s'établissant à 16,4 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2020 contre 14,0 milliards FCFA au trimestre précédent. Les cinq principaux clients et les principaux produits échangés sont abordés dans les paragraphes suivants.

Le Burkina-Faso ayant occupé la deuxième place un trimestre plus tôt se positionne en tête du peleton au deuxième trimestre de l'année 2020, totalisant

35,7% de la valeur des ventes des produits béninois à l'extérieur dans l'espace CEDEAO.

Les principaux biens exportés vers ce pays sont : les « **graines de coton** » pour une valeur de 2,6 milliards de FCFA, les « **ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés** » pour une valeur de 2,3 milliards de FCFA et les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales** » pour une valeur de 0,3 milliard de FCFA (3 577,8 tonnes) puis des « **tracteurs routiers de semi-remorques** » pour une valeur de 0,1 milliard de FCFA.

La Côte d'Ivoire, ayant occupé la sixième place un trimestre plus tôt, gagne quatre places et se hisse au deuxième rang avec 19,8% de la valeur des ventes des produits béninois à l'extérieur. Les principaux biens exportés vers ce pays sont : les « **tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille** » pour une valeur de 1,4 milliard (471,9 tonnes), les « **tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, même pourvus de leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple** » pour une valeur de 0,3 milliard (168,1 tonnes).

Occupant la cinquième place au trimestre précédent, le **Nigéria** gagne deux places et se classe au troisième rang au trimestre sous revu. Il totalise 12,7% de la valeur des ventes des produits béninois à l'extérieur. Les principaux produits exportés vers ce pays sont : l'« **huile de coton et ses fractions** » pour une valeur de 1,4 milliard (2 380,9 tonnes), les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » pour une valeur de 0,5 milliard (1 045, 3 tonnes) et l'« **huile de palme et ses fractions** » pour une valeur de 0,1 milliard (200,0 tonnes).

Le **Niger**, en tête de peloton au trimestre passé, perd trois places et occupe la quatrième position englobant 11,9% de la valeur des ventes des produits béninois à l'extérieur. Les principaux biens exportés vers ce pays sont : les « **autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier** » pour 0,3 milliard de FCFA (757,6 tonnes), les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, non plaqués ni revêtus, simplement laminés à froid** » d'un montant de 0,2 milliard de FCFA (577,9 tonnes) en termes de réexportations et les « **articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques** » d'une valeur de 0,1 milliard de FCFA.

Ayant perdu deux places par rapport au trimestre précédent, le **Mali** occupe la cinquième place et englobe 11,5% de la valeur des ventes des produits béninois à

l'extérieur. Les principaux biens exportés vers ce pays sont : les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base » pour 1,8 milliard de FCFA (6 517,4 tonnes) en termes de réexportations et les « jus de tout autre fruit (autre qu'agrumes) ou légume ; mélanges de jus de fruits ou de légumes » d'un montant de 0,1 milliard de FCFA (334,4 tonnes).

3. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'IMPORTATION

Au deuxième trimestre 2020, la France en gagnant 2 places par rapport au premier trimestre occupe la première position dans le top 10 des principaux fournisseurs du Bénin.

La France totalise 12,6% des biens acquis à l'extérieur. Les achats de biens en provenance de ce pays s'établissent à 35,3 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2020 contre 33,8 milliards de FCFA un trimestre plus tôt soit, une évolution de 19,5%. Les principaux produits achetés en direction de ce pays au deuxième trimestre 2020 sont : les « médicaments, n.d.a. » pour une valeur de 7,8 milliards de FCFA, les « viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4 » pour une valeur de 3,0 milliards de FCFA, correspondant à un poids de 6 089,5 tonnes et les biens « contenant des antibiotiques ou leurs dérivés » pour une valeur de 2,4 milliards de FCFA,

En glissement annuel, les biens achetés de la France ont connu une hausse de 0,4 point de pourcentage. Les biens ayant contribué à cet accroissement des achats en provenance de ce pays sont : les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus » (4,6 points de pourcentage), les « médicaments, n.d.a. » (3,0 points de pourcentage), le « fil machine en fer ou en acier » (2,7 points de pourcentage), et les « Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4 » (1,6 point de pourcentage), et les « batteries et accumulateurs électriques et leurs parties et pièces détachées » (1,3 point de pourcentage).

La Chine, deuxième partenaire du Bénin à l'importation au deuxième trimestre 2020 chute d'une place par rapport au trimestre précédent. Les importations de biens en provenance de ce pays s'élèvent à 26,0 milliards de FCFA contre 45,8 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, soit une baisse de 43,4%. Les principaux produits acquis sont : les « motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars » d'une valeur de 3,5 milliards de FCFA, les « autres tissus, contenant au moins 85 p. 100 en poids

de coton, blanchis, teints, imprimés ou autrement traités, d'un poids n'excédant pas 200 g/m² », d'un montant de 1,8 milliard de FCFA (2 586,8 tonnes) et les « fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion; parties et pièces détachées des articles du groupe 785», d'un montant de 1,4 milliard de FCFA.

Troisième pays fournisseur du Bénin, la **Belgique**, recule d'un rang par rapport au trimestre précédent et concentre 9,2% de la valeur totale des importations. Les principaux produits achetés dans ce pays sont : les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base» pour une valeur totale de 14,1 milliards de FCFA (56 706,0 tonnes), les « véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.» d'un montant total de 2,2 milliards de FCFA, le « fil machine en fer ou en acier» d'un montant total de 1,7 milliard de FCFA (6 627,3 tonnes) et enfin, les « véhicules automobiles pour le transport de marchandises» pour une valeur de 1,1 milliard de FCFA.

L'**Inde**, occupe la quatrième place au deuxième trimestre 2020 et concentre 8,5 % de la valeur totale des importations du Bénin au cours de la période. Les principaux produits achetés dans ce pays au deuxième trimestre 2020 sont : le « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)» pour une valeur totale de 19,4 milliards de FCFA représentant un poids total de 79 774,5 tonnes, les « motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars» pour une valeur totale de 1,3 milliard de FCFA et les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base» d'un montant total de 1,2 milliard de FCFA correspondant à 6 832,1 tonnes.

Principaux partenaires à l'importation dans l'espace CEDEAO

Les importations du Bénin en provenance des pays de la CEDEAO ont baissé de 28,6% par rapport au premier trimestre 2020. Les quatre principaux pays fournisseurs du Bénin ayant regroupé chacun au moins 10% de la part des achats dans l'espace économique ainsi que les principaux produits ayant fait l'objet des transactions au cours de ce trimestre sont présentés dans les paragraphes ci-dessous.

A l'image du premier trimestre de l'année en cours, le Togo occupe la première place parmi les fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO au cours du trimestre sous revu.

Ce pays regroupe 39,6% de la valeur totale des acquisitions de biens en provenance de la zone économique. Les principaux produits achetés au Togo sont : l' « **huile de palme et ses fractions** » pour une valeur totale de 4,1 milliards de FCFA et un poids total de 7 239,9 tonnes, les « **bitume de pétrole, coke de pétrole et mélanges bitumineux, n.d.a.**» d'un montant total de 2,3 milliards de FCFA correspondant à 8 025,5 tonnes, les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base**» pour une valeur de 1,9 milliard de FCFA et un poids total de 9 516,0 tonnes et enfin le « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars** » pour une valeur de 0,7 milliard de FCFA.

A l'instar du Togo, la Côte d'Ivoire maintient également sa position au deuxième trimestre 2020. La valeur des achats de biens en provenance de ce pays s'élève à 7,9 Milliards de FCFA, représentant 20,6% de la valeur des importations au sein de la Communauté. Les principaux produits importés de ce pays sont : les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base** » pour 3,8 milliards de FCFA (15 537,2 tonnes), les « **Insecticides conditionnés pour la vente au détail, à l'état de préparations ou sous forme d'articles** » d'une valeur de 1,8 milliard (122, 4 tonnes) et les « **sacs et sachets d'emballage en matières textiles**» pour 0,7 milliard de FCFA (481,3 tonnes).

Le Nigéria gagne une place et devient ainsi le troisième pays de la CEDEAO d'où le Bénin importe 16,2% de la valeur des achats de biens en provenance. Les principaux produits importés de ce pays sont: les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base** » pour 4,1 milliards de FCFA (16 854,4 tonnes), les « **cigarettes contenant du tabac** » d'une valeur de 0,6 milliard (145,2 tonnes) et les « **autres composés hétérocycliques; acides nucléiques** » pour 0,4 milliard de FCFA (7,2 tonnes).

En perdant un rang par rapport au trimestre précédent, le Ghana devient le quatrième fournisseur du Bénin dans l'espace CEDEAO au cours de la période sous revue avec 13,8% de la valeur des achats dans cet espace. Les principaux biens importés de ce pays sont : les « **tubes et tuyaux rigides** » pour une valeur de 1,8 milliard de FCFA (1 750,2 tonnes), l' « **huile de palme et ses fractions** » pour 1,2 milliard de FCFA (2 025,5 tonnes) et les « **verniss et peintures à l'eau ; matières plastiques en solution ; pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage du cuir ; pigments (y compris les poudres et flocons métalliques)**

dispersés dans des milieux non aqueux, à l'état liquide » d'une valeur de 0,3 milliard de FCFA (1 294,9 tonnes).

Top 10 des partenaires à l'exportation et à l'importation

Rang	Top 10 des partenaires à l'exportation				Rang	Top 10 des partenaires à l'importation			
	Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)	Poids (tonnes)		Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)	Poids (tonnes)
1	Bangladesh	28 272,3	25,3	32 792,4	1	France	35 336,4	12,6	44 205,1
2	Inde	24 759,1	22,2	148 463,3	2	Chine	25 953,2	9,2	42 196,0
3	Chine	9 973,4	8,9	18 526,2	3	Belgique	25 708,4	9,2	71 711,4
4	Vietnam	8 131,2	7,3	38 449,8	4	Inde	23 840,9	8,5	90 645,3
5	Danemark	6 837,4	6,1	20 837,3	5	Togo	15 318,6	5,5	54 172,7
6	Burkina Faso	5 869,6	5,3	156 361,6	6	Turquie	13 542,6	4,8	187 147,4
7	Ukraine	4 826,8	4,3	3 468,3	7	Singapour	12 836,8	4,6	37 332,8
8	Côte d'Ivoire	3 246,5	2,9	2 938,9	8	Etats-Unis	8 348,8	3,0	14 190,7
9	Tchad	2 108,5	1,9	5 965,6	9	Côte d'Ivoire	7 955,6	2,8	18 744,0
10	Nigéria	2 079,9	1,9	9 506,7	10	Malaisie	7 952,3	2,8	25 050,2
Total		96 104,7	86,0	437 310,2	Total		176 793,8	63,0	585 395,6

Source : INSAE, août 2020

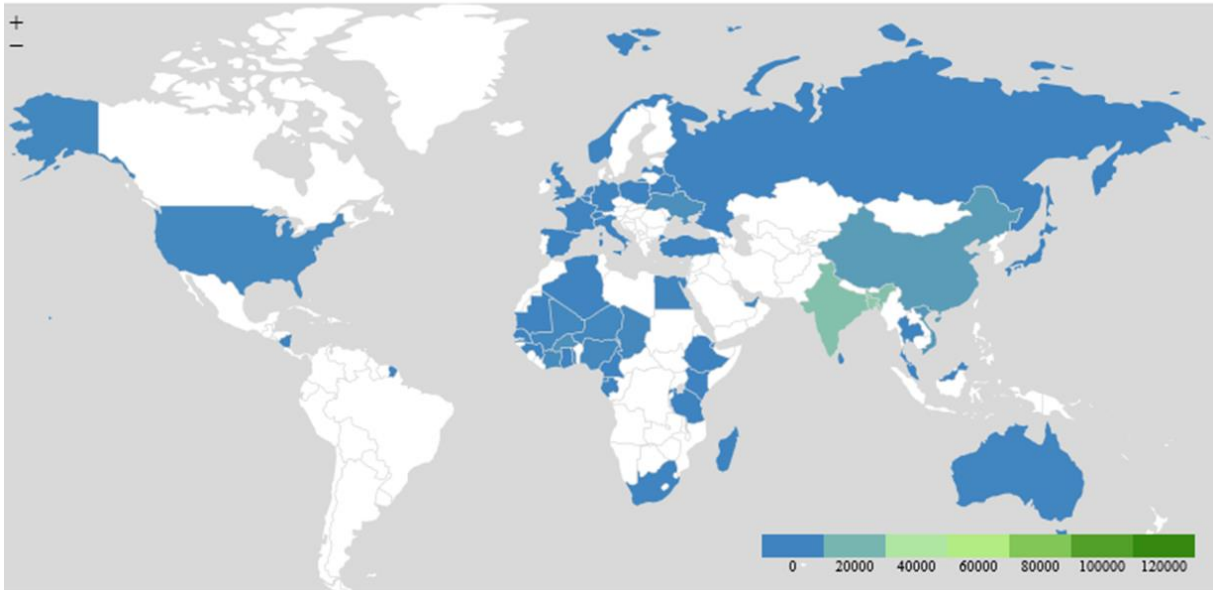
Les partenaires à l'exportation et à l'importation de la CEDEAO

Rang	Partenaires à l'exportation				Rang	Partenaires à l'importation			
	Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)	Poids (tonnes)		Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)	Poids (tonnes)
1	Burkina Faso	5 869,6	35,7	156 361,6	1	Togo	15 318,6	39,6	54 172,7
2	Côte d'Ivoire	3 246,5	19,8	2 938,9	2	Côte d'Ivoire	7 955,6	20,6	18 744,0
3	Nigéria	2 079,9	12,7	9 506,7	3	Nigéria	6 272,7	16,2	25 365,9
4	Niger	1 957,1	11,9	8 016,8	4	Ghana	5 314,9	13,8	19 875,2
5	Mali	1 894,5	11,5	7 187,1	5	Sénégal	2 410,6	6,2	11 752,9
6	Togo	826,2	5,0	21 174,7	6	Burkina Faso	821,7	2,1	2 295,5
7	Ghana	297,0	1,8	458,9	7	Mali	274,3	0,71	32,0
8	Sénégal	247,9	1,5	896,5	8	Niger	267,7	0,69	11 021,8
9	Guinée	3,3	0,02	10,6	9	Libéria	4,1	0,011	18,0
10	Cap-Vert	0,0	0,0	0,0	10	Guinée	2,3	0,006	10,3
11	Libéria	0,0	0,0	0,0	11	Gambie	1,9	0,005	23,0
12	Sierra Leone	0,0	0,0	0,0	12	Sierra Leone	0,9	0,002	5,8
13	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0	13	Cap-Vert	0,0	0,0	0,0
14	Gambie	0,0	0,0	0,0	14	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0
Total		16 422,1	100,0	206 551,8	Total		38 645,3	100,0	143 317,1

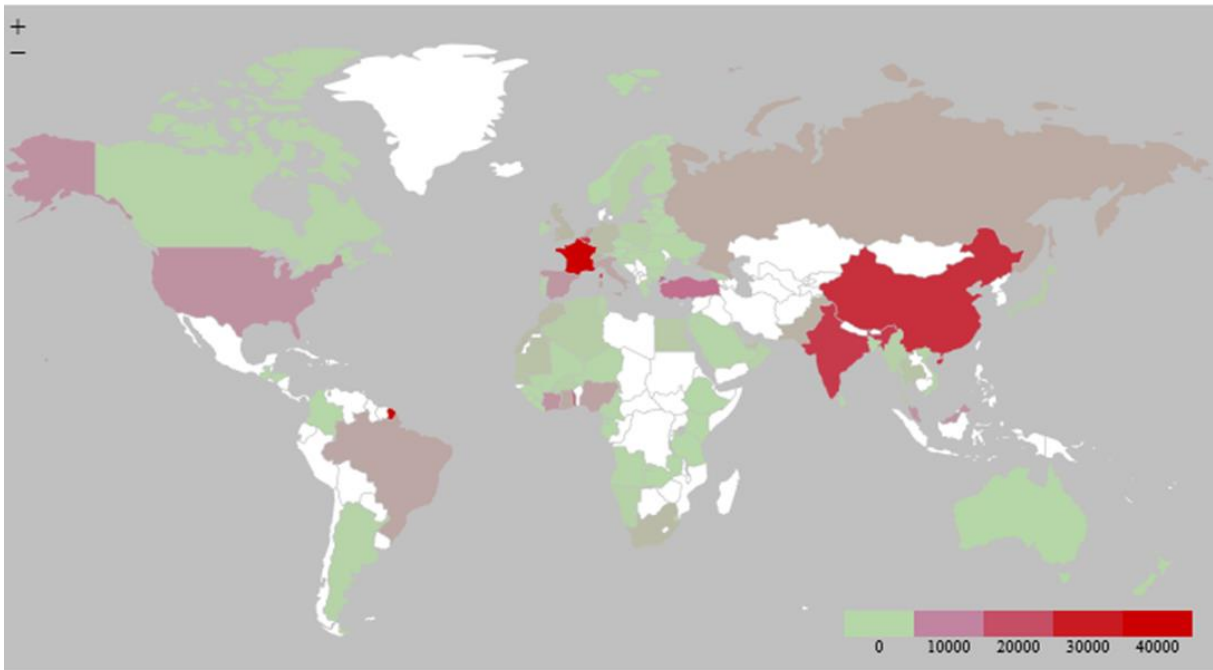
Source : INSAE, août 2020



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS CLIENTS DU BENIN



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS FOURNISSEURS DU BENIN

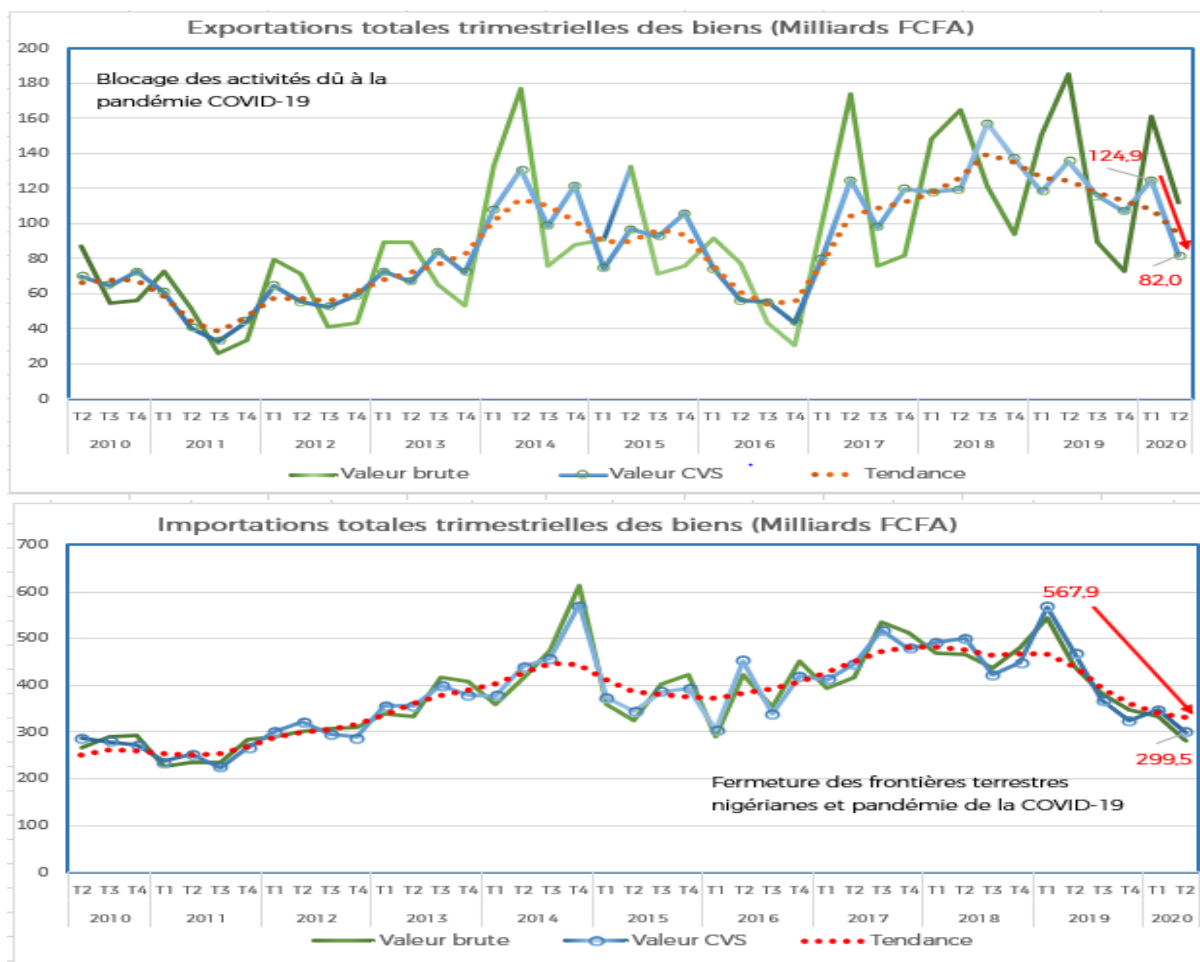


4. SERIES DES FLUX CORRIGES DES VARIATIONS SAISONNIERES

La dynamique des échanges extérieurs du Bénin est marquée par de fortes variations saisonnières.

L'évolution des différentes séries sur les échanges extérieurs est caractérisée par la présence de phénomènes saisonniers. Les variations saisonnières ne sont significatives que sur trois (03) périodes (trimestres) pour les exportations et quatre (04) périodes pour les importations.

Au cours des quatre (04) derniers trimestres, les exportations du Bénin ont connu une évolution très irrégulière. Les ventes à l'étranger, corrigées des variations saisonnières, sont établies à 82,0 Milliards FCFA au deuxième trimestre 2020 contre 135,5 Milliards FCFA à la même période en 2019 soit une baisse de 39,5%. De même, les achats à l'étranger, corrigés des variations saisonnières, ont enregistré un repli de 36,2% sur la même période.



Coefficients saisonniers des séries (modèle multiplicatif)

Flux	T1	T2	T3	T4
Exportations	1,1	1,3	0,9	0,8
Importations	0,96	0,93	1,04	1,07

Annexe 1 : Statistiques globales

Tableau 1: Valeurs globales des exportations et des importations (million de F.CFA)

Echanges	2019_T2	2019_T3	2019_T4	2020_T1	2020_T2
Exportations	185 159,4	89 621,9	73 042,8	161 203,7	111 747,9
Importations	419 026,1	363 039,6	327 387,6	332 108,2	280 767,8

Source : INSAE, août 2020

Tableau 2: Quantités globales des exportations et des importations (tonne)

Echanges	2019_T2	2019_T3	2019_T4	2020_T1	2020_T2
Exportations	441 489,5	274 842,7	288 543,8	529 758,2	505 813,1
Importations	1 474 766,5	1 290 807,8	1 059 989,9	946 792,4	1 046 832,5

Source : INSAE, août 2020

Tableau 3: Evolution globale, en variation trimestrielle et glissement annuel des exportations et des importations (%)

Echanges	2019_T3	2019_T4	2020_T1	2020_T2	2020_T2_A
Exportations	-51,6	-18,5	120,7	-30,7	-39,6
Importations	-13,4	-9,8	1,4	-15,5	-33,0

Source : INSAE, août 2020

Annexe 2 : Composition des régions géographiques

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Afrique	Afrique australe	5	Afrique du Sud ; Botswana ; Lesotho ; Namibie ; Swatini
	Afrique centrale	9	Angola ; Cameroun ; Congo ; Gabon ; Guinée équatoriale ; République Centrafricaine. République démocratique du Congo ; Sao Tomé-et-Principe ; Tchad
	Afrique occidentale	17	Bénin ; Burkina Faso ; Cap-Vert ; Côte d'Ivoire ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Libéria ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Nigéria ; Sainte-Hélène ; Sénégal ; Sierra Leone ; Togo
	Afrique orientale	20	Burundi ; Comores ; Djibouti ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Madagascar ; Malawi ; Maurice, île ; Mayotte ; Mozambique ; Océan indien, Territoire Britannique ; Ouganda.; Tanzanie; Réunion; Rwanda.; Seychelles; Somalie; Zambie; Zimbabwe
	Afrique septentrionale	7	Algérie; Égypte; Jamahiriya arabe libyenne; Maroc; Sahara occidental; Soudan; Tunisie
Amériques	Amérique centrale	8	Belize; Costa Rica; El Salvador; Guatemala; Honduras; Mexique; Nicaragua; Panama
	Amérique du Nord	5	Bermudes; Canada; États-Unis; Groenland; Saint-Pierre-et-Miquelon
	Amérique du Sud	15	Argentine; Bolivie; Brésil; Chili; Colombie; Équateur; Géorgie du Sud et îles sandwic; Guyana; Guyane française; Îles Falkland (Malvinas); Paraguay; Pérou ; Suriname; Uruguay; Venezuela (République bolivarienne du Venezuela)
	Caraïbes	24	Anguilla; Antigua-et-Barbuda; Antilles néerlandaises; Aruba; Bahamas; Barbade; Cuba; Dominique; Grenada; Guadeloupe; Haïti; Caïmans, Îles; Îles Turques et Caïques; Îles Vierges américaines; Îles Vierges britanniques; Jamaïque; Martinique; Montserrat; Porto Rico; République dominicaine; Sainte-Lucie; Saint-Kitts-et-Nevis; Saint-Vincent-et-les Grenadines; Trinité-et-Tobago
Asie	Asie centrale	5	Kazakhstan ; Kirghizistan ; Ouzbékistan ; Tadjikistan ; Turkménistan
	Asie du Sud-Est	12	Brunéi Darussalam; Cambodge; Indonésie; Malaisie; Myanmar; Philippines; République démocratique populaire Laos; Singapour; Taiwan, Province de Chine; Thaïlande; Timor-Leste; Viet Nam
	Asie méridionale	9	Afghanistan; Bangladesh; Bhoutan; Inde; Iran,

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
			République islamique d'Iran; Maldives; Népal; Pakistan; Sri Lanka
	Asie occidentale	18	Arabie saoudite; Arménie; Azerbaïdjan; Bahreïn; Chypre; Émirats arabes unis; Géorgie; Iraq; Israël; Jordanie; Koweït; Liban; Oman; Qatar; République arabe syrienne; Territoire palestinien occupé; Turquie; Yémen
	Asie orientale	8	Chine; Hong- Kong; Japon; Macao; Mongolie; Corée, République de Corée; Corée, Rép. Populaire Démocratique
Europe	Europe méridionale	15	Albanie; Andorre; Bosnie-Herzégovine; Croatie; Espagne; Macédoine, Ex-République yougoslave de Macédoine; Gibraltar; Grèce; Italie; Malte; Portugal; Saint-Marin; Vatican (Saint-Siège); Slovénie; Yougoslavie, Montenegro
	Europe occidentale	9	Allemagne; Autriche; Belgique; France; Liechtenstein; Luxembourg; Monaco; Pays-Bas; Suisse, Bonaire
	Europe orientale	10	Bélarus; Bulgarie; Fédération de Russie; Hongrie; Moldova; Pologne; République tchèque; Roumanie; Slovaquie; Ukraine
	Europe septentrionale	12	Danemark; Estonie; Finlande; Îles Féroé; Îles Svalbard et Jan Mayen; Irlande; Islande; Lettonie; Lituanie; Norvège; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; Suède
Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande	6	Australie; Christmas, ile (Australie); Cocos (Keeling), îles; Heard et McDonald, îles ; Îles Norfolk; Nouvelle-Zélande
	Mélanésie	5	Fidji; Îles Salomon; Nouvelle-Calédonie; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Vanuatu
	Micronésie	7	Guam; Îles Mariannes septentrionales; Îles Marshall; Kiribati; Micronésie, États fédérés de Micronésie; Nauru; Palaos
	Polynésie	12	Îles Cook; îles mineures éloignées (Etats-Unis); Îles Wallis-et-Futuna; Nioué; Pitcairn; Polynésie française; Samoa; Samoa américaines; Terres Australes Françaises; Tokélaou; Tonga; Tuvalu
Autres	Pays non défini		Air Afrique ; Pays non défini
	Pays non relié		Antarctique ; Bouvet, ile

Annexe 3 : Composition des regroupements économiques régionaux (RER)

RER	Effectif	Pays composites
ALADI	12	Argentine; Colombie; Paraguay; Bolivie; Cuba; Pérou; Brésil; Equateur; Uruguay; Chili; Mexique; Venezuela
ALENA	3	Canada; Etats-Unis; Mexique
ANASE	10	Brunei Darussalam; Myanmar; Singapour; Cambodge; Philippines; Thaïlande; Indonésie; Lao, Rep. Démocratique Populaire; Vietnam; Malaisie
BANGKOK	6	Bangladesh; Corée, République de Corée; Laos, Rep. Démocratique Populaire ; Chine; Inde; Sri Lanka
CEDEAO	15	Bénin ; Niger; Ghana; Burkina Faso; Sénégal; Guinée; Cote d'Ivoire; Togo; Liberia; Mali; Cap-Vert; Sierra Leone; Guinée-Bissau; Gambie; Nigeria
CEEAC	11	Cameroun ; Centrafricaine, République ; Congo, République Démocratique; Congo(Brazzaville); Tchad; Rwanda.; Gabon; Angola; Sao Tome-et-Principe; Guinée Equatoriale; Burundi
CEMAC	6	Cameroun ; Gabon ; Centrafricaine, République; Congo (Brazzaville); Guinée Equatoriale; Tchad
CEPGL	3	Burundi; Congo, République Démocratique; Rwanda.
COMESA	19	Burundi ; Kenya; Rwanda.; Angola; Madagascar; Seychelles; Comores; Malawi; Soudan; Djibouti; Maurice, ile; Swatini; Egypte; Ouganda. ; Zambie; Erythrée; Congo, République Démocratique; Zimbabwe; Ethiopie
EURO	12	Allemagne ; Finlande; Italie; Autriche; France; Luxembourg; Belgique; Grèce; Pays-Bas; Espagne; Irlande; Portugal
CDA	14	Afrique du Sud; Maurice, ile; Seychelles; Angola; Mozambique; Swatini; Botswana; Namibie; Zambie; Lesotho; Congo, République Démocratique; Zimbabwe; Malawi; Tanzanie
UE	28	Allemagne ; Luxembourg; Lituanie; Autriche; Pays-Bas ; Malte; Belgique; Portugal; Pologne; Espagne; Chypre; Tchèque, République; Finlande; Danemark; Royaume-Uni; France; Estonie; Slovaquie; Grèce; Hongrie; Slovaquie; Irlande; Lettonie; Suède; Italie; Croatie, Roumanie, Bulgarie
UEMOA	8	Bénin; Burkina Faso ; Cote d'Ivoire ; Guinée-Bissau ; Mali ; Niger;
UFM	3	Guinée ; Libéria; Sierra Leone
UMA	5	Algérie ; Maroc; Tunisie; Libyenne, Jamahiriya Arabe; Mauritanie

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

Equipe de supervision de ce numéro

Directeur Général : HOUNSA Mahounou Laurent
Directrice Générale Adjointe : AHAMIDE MEANGOUA Armelle
Conseiller Technique à l'Economie du DG : BIAOU Abiona Abraham

Directeur de Publication

Directeur des Statistiques et Etudes Economiques : ESSESSINOU A. Raïmi

Equipe de rédaction de ce numéro

Service des Statistiques des Echanges Extérieurs

SOSSOU Clément

HLIHE Edouard

ADJOVI Claude

SOEDE Esperance

GBETEV Sidoiné Bitho

BOTON Fèmi

Pour tous renseignements concernant les échanges extérieurs du Bénin, contacter l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE).

Adresse

01 BP 323, Cotonou, Bénin

Téléphone (+229) 21 30 82 44

Fax (229) 21 30 82 46

E-mail : insae@insae-bj.org

Site internet : www.insae-bj.org

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE-Bénin),
Bulletin trimestriel du commerce extérieur du Benin : Note de publication,
Cotonou, août 2020.